



# COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE 18/09/2021

**Clubs présents ou représentés** : ALBI - AUCH - FOIX - MIRANDE - RAMONVILLE - RODEZ - SAINT-GIRONS – SAINT-ORENS - AIRBUS – VILLEFRANCHE – GRAULHET - VERDUN/GARONNE - L'UNION - COTE PAVEE - PRAYSSAC - LAVAUR - GRENADE - CATELNAUDARY - BALMA - AUZEVILLE - PLAISANCE - TOURNEBRIDGE - BRIDGE ACADEMIE - CARCASSONNE - LIMOUX - CAPITOUUS TOULOUSE.

**Membres du Bureau exécutif** : Bernard DAUVERGNE – Mary-Pierre BAIXAS – Chantal BOISSON - Roland CAMPISTRON – Bernard COUSTEAU, Alain DEGA, Patrice PAULY.

**Excusés** : Claude RAVAILHE, Nicole RISO, Georges DELRIEU.

\*\*\*

\*

Le quorum étant atteint (1253 Voix /1951), l'assemblée générale peut délibérer valablement.

Bernard DAUVERGNE, président du comité a ouvert la séance à 10h00 par la lecture du **rapport moral** :

*Il y a un an nous étions ensemble en espérant la reprise de nos activités ; malheureusement dès le 30 octobre tout s'est arrêté de nouveau.*

*Quels sont les changements dus à cette covid20 ?*

- **Pas de compétitions**
- **Des recettes financières a minima**
- **La mise au chômage de nos salariées jusqu'au 1 octobre 2021**
- **L'apparition du bridge numérique**

## **COMPETITIONS EN DISTANCIEL DU COMITE et des CLUBS**

*Nous avons mis en place une compétition interclub sur 4 niveaux ainsi qu'un mixte par quatre pour occuper nos licenciés sur BBO et au mois de juin l'E-Pyrénées sur Real Bridge.*

*Les droits d'inscriptions de l'interclub moins les frais FFB, ont été reversés aux clubs d'appartenance des joueurs ; ceux du mixte ont alimentés une caisse d'aide destinée aux clubs les plus en difficulté.*

*Plusieurs clubs ont organisé leurs tournois de régularité en distanciel, tout au long de cette année. Merci à eux et aux organisateurs pour avoir su maintenir une activité bridge pour leurs membres.*

*Je veux remercier aussi, tous nos licenciés qui ont renouvelés leur licence jouant le jeu de la solidarité (1700 personnes soit 55% de nos licenciés 2019-2020).*



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 18/09/2021

## **CLASSEMENT**

La FFB a indemnisé en PE et PP les joueurs qui ont pris leur licence en essayant de faire en sorte que les classements soient le plus près possible de l'année précédente. Certes avec des différences entre les comités mais notre comité n'a aucun levier pour changer la situation des licenciés qui se sentiraient lésés.

## **PASSE SANITAIRE ET ORGANISATION DES COMPETITIONS**

Nous sommes dans l'obligation de d'exiger le passe sanitaire pour tous les compétiteurs au sein de la MDB. Tout en respectant la loi et pour simplifier la vérification, nous demandons sur la base du volontariat, la communication de ce passe avant les compétitions afin de réduire les temps d'attente. Le fichier interne au comité qui sera construit sera détruit dès la fin de l'urgence sanitaire décrétée par le gouvernement (pour l'instant le 15 /11).

La distanciation sociale et le port du masque dans les déplacements sont toujours d'actualité.

## **COMMUNICATION DEVELOPPEMENT**

Les projets de développement sont au point mort en raison de la crise sanitaire et les seules communications ont été les consignes sanitaires données aux clubs et à leurs joueurs, les publicités pour les compétitions en distanciel et la demande auprès de nos licenciés de renouveler leur licence.

## **GESTION FINANCES Rapport Financier**

Une gestion serrée et les aides gouvernementales nous permettent de sortir un résultat certes négatif mais qui aurait pu être catastrophique.

Roland Campistrion va vous présenter le compte de résultats détaillé dans un instant. Le prévisionnel 2021 22 est basé sur une perte de licenciés de 25 à 30 % et une baisse des recettes du même ordre.

Le prêt de 90000 € a été contracté suite à notre assemblée générale 2020. Nous déciderons en fonction des éléments à venir si nous en remboursons une partie cette année.

Pour conclure, nous espérons une reprise rapide de notre activité.

Merci à vous tous pour votre implication.

Avec toute mon amitié.



# COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 18/09/2021

A l'issue de sa lecture, B. DAUVERGNE a rappelé les mesures sanitaires mises en place par le bureau exécutif pour la tenue des compétitions et a proposé que l'ensemble des participants à l'AG, tous détenteurs d'un pass sanitaire valide, soient inscrits à la liste pass sanitaire du comité.

Cette demande a été acceptée à l'unanimité.

Par ailleurs, il a tenu à rappeler que les présidents de club étaient personnellement responsables de la bonne application des mesures sanitaires devant la loi et les a mis en garde des risques encourus en cas d'octroi de passe-droit à certains membres.

Quitus est donné au rapport moral du président.

\*\*\*

\*

Roland CAMPISTRON, trésorier, a ensuite procédé à la présentation du **bilan financier** qui diffère sensiblement des précédents car largement impacté par l'absence de compétitions et la mise en place des mesures d'aide.

Du bilan financier, il ressort un résultat d'exploitation de -45,8k€ largement compensé par des aides exceptionnelles de 82,8k€ et un résultat net de 31k€ :

## **COMPTE DE RESULTATS**

Nos ressources sont venues de 2 origines distinctes :

- Une activité « bridge » que l'on peut qualifier de « crise »
- L'intervention publique qui nous a permis d'entretenir nos deux salariées et nos actifs à Labège.

## **RECETTES**

- Recettes bridge propres : 95 k€ contre 337,5 k€ en 18 / 19.
- Les licences nous ont rapporté 64,3 k€, en baisse de 36 % (c'était 100 k€ en 19 / 20 «et 104 k€ en 18 / 19).
- Les cotisations clubs se réduisent de 26% à 2,6 k€ car quelques clubs se sont mis en sommeil.
- Les compétitions ont connu une reprise de courte durée à l'automne 2020 mais ont ensuite été remplacées par des tournois BBO ou Real Bridge. Au total les recettes « compétition » ont généré 27,9 k€ dont 13,3 k€ au titre des rétrocessions de la FFB (arriérés PE + 9,5 k€ sur les tournois BBO et Real Bridge).
- Bar et organisation des compétitions solidarité fournissent le complément.
- Recettes publiques : 110,4 k€ (indemnités chômage : 27,6 k€, Etat / Région : 82,8 k€).
- Indemnités de chômage : elles viennent atténuer le coût des salaires que nous avons maintenus pour Véronique DUPONT et Anne-Françoise LEMATRE.
  - En chiffres : salaires + prélèvement à la source 40,8 k€, Indemnités 27,6 k€.



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 18/09/2021

- En sus els charges sociales ont quasiment disparu, 2,1 k€ contres 32 k€ en 18 / 19.
- En résumé, la dépense salaires + charges d'environ 80 k€ en année pleine s'est réduite à 15,3 k€ en 20 / 21.
- Subventions Etat / Région : cette aide avait pour but de compenser les pertes de chiffre d'affaire pendant les périodes de confinement. Au cours de l'exercice, nous avons reçu à ce titre, 82,8 k€.

## DEPENSES

- Les charges de fonctionnement se réduisent fortement, notamment par la disparition des interventions humaines sur l'activité bridge : arbitres, APR, Initiateurs ... Au total, 19,1 k€ au lieu de 63,4 k€ en 19 / 20 et 103,9 k€ en 18 / 19.
- Salaires + charges sociales : vois ci-dessus 15,3 k€ au lieu de 80 k€ en année pleine.
- La FFB a refacturé 37k€ au Comité.
- Les amortissements et immobilisations se montent à 58,6 k€, normaux, ce qui nous fait afficher un résultat d'exploitation de - 45,8 k€.
- Les frais financiers 5,8 k€, en baisse normalement.
- Résultat exceptionnel + 82,8 k€ porte le résultat net à 31 k€.

## BILAN

Rien de notable au cours de cet exercice si ce n'est l'apparition d'un compte livret de 90 k€ en contrepartie d'un emprunt garanti par l'état du même montant.

Nous avons deux mois pour informer la banque de l'utilisation que nous souhaitons faire de cet emprunt, totalement ou partiellement.

## PREVISIONNEL

	DEPENSES		RECETTES
FACTURATION GLOBALE FFB	80 000	LICENCES ET CLUBS	70 000
PHOTOCOPIES	2 600	COMPET x 4	82 000
PAPETERIE	1 000	COMPET x 2	58 000
SCOLAIRE-JUNIOR	1 000	PE	26 000
APR	9 000	Subventions FFB	3 000
MATERIEL	2 000	DIVERS	3 000
EDF	4 000	BAR	30 000
EAU	1 000		



# COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 18/09/2021

TELE SURVEILLANCE	1 900		
MAINTENANCE	4 000		
ASSURANCE	1 900		
ARBITRAGE	35 000		
FRAIS FONCTIONNEMENT	7 000		
REPARATIONS	2 000		
TIMBRES	200		
TELEPHONE	800		
TAXES FONCIERES	7 500		
TAXES DIVERSES	4 000		
SALAIRES	45 000		
CHARGES SOCIALES	26 000		
AUTRES CHARGES SOCIALES	8 000		
BAR	13 000		
FRAIS FINANCIERS	5 000		
AMORTISSEMENT	58 000		
CARTES + ETUIS	6 000		
ENTRETIEN	4 000		
DIVERS	3 000		
Sous Total	334 900		272 000
		RESULTAT	<b>- 62900</b>

*Mes ingrédients qui ont fait l'équilibre financier, et mieux même, de cet exercice ne seront vraisemblablement plus là pour les comptes 2021 / 2022, en particulier les aides au chômage ou les subventions Etat / Région.*

*De plus il est peu probable que nous retrouvions le niveau d'activité d'avant COVID. En conséquence, nous avons considéré que les recettes directement liées à l'activité Bridge baisseront de 30 % environ.*



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 18/09/2021

*Pas d'illusions non plus sur la baisse des charges qui ont beaucoup plus d'inertie : nous espérons les voir inférieures de 15 % globalement à celles réalisées en 2019.*

*Vous trouverez ci-joint un prévisionnel établi sur ces bases avec toutes les incertitudes qui l'accompagnent.*

*Il ressort de ces chiffres un résultat négatif, - 63 k€ mais la trésorerie restera quat à elle positive au 31/8/2021.*

<u>TRESORERIE (moins)</u>		k€	<u>TRESORERIE (plus)</u>	
Résultat	63		Au 31/8/2021	75
Remboursement			Amortissements	58
Capital emprunts	39			
	<hr/>			<hr/>
	102			133

*Soit une marge de manœuvre de 31 k€.*

*Pour les exercices à venir, nous avons 3 leviers pour agir sur notre équilibre financier (i.e améliorer nos recettes ...)*

- Faire croître notre activité : c'est le plus difficile et toujours un objectif à long terme.*
- L'augmentation, des tarifs, effet immédiat.*
- Le prêt garanti par l'Etat : on peut le conserver pendant 5 ans, en totalité ou en partie. Ce peut être une sécurité mais le taux d'intérêt, négligeable cette année (0,25 %), sera plus élevé. Je vous propose de laisser au Bureau Exécutif la décision en fonction des signes de reprise au cours des mois qui viennent.*

*Pour autant, les aides ne devant pas perdurer au-delà de l'été 2021, les projections sur la trésorerie sur les années à venir sont pessimistes sauf à générer des rentrées financières permettant de trouver un équilibre financier.*

*A l'issue de la présentation, quitus a été donné au trésorier pour l'exercice financier.*

\*\*\*

\*

*En marge de la présentation du bilan, Bernard DAUVERGNE a informé l'assemblée de la décision prise en conseil fédéral d'augmenter la part fédérale de la licence de 3€ à compter de la rentrée 2022 et a clairement déclaré que les prévisions budgétaires obligeaient le comité à répercuter cette hausse a minima et que cette décision serait soumise au vote des membres du comité régional. Le montant global de la hausse sera ajusté selon la participation des membres aux différentes compétitions à venir.*

*En outre, le comité dispose toujours de la réserve de 90k€ octroyée par le PGE à laquelle il n'a pas touchée. La décision de rembourser par anticipation toute ou partie*



# COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE 18/09/2021

de l'emprunt n'a pas encore été prise mais le Bureau exécutif s'oriente sur une utilisation partielle afin a minima de rembourser des emprunts contractés auprès de différents clubs du comité lors de la création de la 1<sup>ère</sup> Maison du Bridge.

M. François VIDAMANT a demandé s'il était envisagé de valoriser une partie des locaux en l'absence de compétitions de bridge. M. Robert PETITJEANS a notamment déclaré que les syndic de propriété étaient de manière régulière à la recherche de locaux susceptibles d'accueillir leurs réunions.

L'étude de ce sujet doit être menée car une telle démarche requerrait des aménagements voire des investissements.

\*\*\*

\*

Alain DEGA, directeur des **compétitions**, a présenté les principaux changements qui portent essentiellement sur la catégorie Promo dont les FL et FN seront jouées en simultané depuis la MdB.

Il a rappelé les règles portant sur les droits d'inscription à la Coupe de France et transmise par courriel aux membres du comité.

La FN de la Coupe des Clubs se tiendra sur RealBridge les 14 et 15 octobre à 20h00. Le tarif est de 10€/paire pour des séances de 18 donnes.

Un point de situation a été mené sur les festivals participant au challenge des Pyrénées et à ce jour :

- Albi et Foix confirment leur tenue ;
- Rodez, Carcassonne et Montauban confirment leur retrait.

Le tournoi organisé par Castres ne peut pas intégrer le challenge car ne répond pas au cahier des charges (organisation non conforme) et le comité n'ayant pas été prévenu, son intégration n'aurait de toutes façons pas pu avoir lieu.

Mme Marie-Claude Vranckx a demandé des précisions sur la compensation des PP.

Celle-ci a été calculée par la FFB à partir de la moyenne de PP gagnés sur 3 ans par série au sein de chaque comité. Une éventuelle différence a donc été compensée selon ce critère par la FFB.

Si un joueur s'estime lésé, il est invité à contacter la FFB pour expliquer son cas.

\*\*\*



# COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE 18/09/2021

★

Mme Chantal BOISSON, en charge du **bridge scolaire**, a ensuite fait état des énormes difficultés rencontrées pour une reprise de l'enseignement. Elle a notamment noté un gros désintérêt des établissements et un net désengagement des initiateurs.

L'an dernier seuls les collèges de Colomiers et Rodez sont restés associés à l'enseignement du bridge scolaire.

\*\*\*

★

Mme Corinne FAIVRE, Animatrice pédagogique régionale, a ouvert son propos en rappelant que les efforts de collaborations entre professeurs de maths et initiateurs pourraient à la fois servir d'entrée dans les collèges et lycée mais également permettre aux initiateurs d'être déchargés de l'aspect disciplinaire, source de démotivation.

A l'occasion de la réunion des APR qui s'est tenue le 17 septembre, le représentant de la FFB a fait un point de situation des modules « Initiation » et « Perfectionnement pour tous » de Parcours bridge.

Si le 1<sup>er</sup> module reste encore à l'état de développement, le second a déjà connu beaucoup de succès. Le modèle de financement actuellement en vigueur prévoit que le club achète un droit individuel à la formation et qu'il se charge de faire payer l'élève.

La FFB a décidé unilatéralement de modifier ce modèle et de désormais facturer le service d'accès à Parcours bridge à l'ensemble des clubs affiliés à un tarif uniquement fonction de son nombre de licenciés.

Enfin, la tenue d'un stage de monitorat du 25 au 27 octobre a été annoncée.

\*\*\*

★

Mme Marie-Pierre BAIXAS, responsable de la commission développement et communication, a déclaré que les actions initiées en 2019, allaient reprendre après une période de sommeil liée à la pandémie et a souhaité intégrer dans la commission un représentant de chaque département.

M. Guy FORMENT, s'est porté candidat en séance.

Dans le cadre des actions de communication, Mme C. Faivre a indiqué que la mise en place de flyers dans les cabinets médicaux devait être généralisée car, dans le cadre des mesures sanitaires, si les revues sont désormais retirées des salles d'attente, les flyers qui peuvent être emportés restent autorisés.





# COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE 18/09/2021

Par ailleurs, M. Robert PETITJEANS a précisé que les différentes caisses de retraite et mutuelles recherchaient des partenariats afin de proposer des activités à leurs membres. S'appuyer sur ces dispositifs existants semble davantage efficace que chercher à obtenir de leur part une liste des affiliés que nous nous chargerions de contacter.

\*\*\*

\*

## **Questions diverses :**

### 1. *Formations ?*

- Un stage d'arbitre de club devrait être organisé vers le mois de mai.
- Un stage d'arbitre de comité le sera à compter du 27 septembre en distanciel et se terminera par une partie pratique d'une journée et demi et d'un examen sous l'autorité d'un arbitre national. Ce stage sera ensuite suivi d'un stage de formation à Magic Contest.
- Un examen de maître assistant aura lieu du 2 au 4 novembre et sera ouvert soit au personnel assistant au stage à Paris, soit aux professeurs ou moniteurs utilisant Parcours bridge et satisfaisant à des critères de temps passé, de nombre d'élèves...

### 2. *Pourrait-il y avoir un prix des licences différents pour les personnes ne faisant pas de compétitions ?*

Cette différence existait avant 2000, date à laquelle la FFB a demandé la mise en place d'une licence harmonisée. D'un point de vue comptable, le bilan financier présenté en début d'assemblée conduirait nécessairement à transférer sur les adhérents compétiteurs le manque à gagner qu'induirait une baisse du montant pour les non compétiteurs.

En outre, il est rappelé que les adhérents qui jouent des compétitions doivent payer des droits d'inscription que ne paient pas les adhérents qui n'y participent pas. Il y a donc déjà une différence entre ces 2 catégories.

### 3. *Comment s'explique la différence entre la part reversée au comité des droits de table payés en club et lors des tournois en ligne ?*

Afin de ne pas créer un dispositif qui serait propre à chaque comité, la FFB a regardé quelle était la part des droits de table reversée dans chaque comité et a décidé de reverser, pour les tournois en ligne, à l'ensemble des comités, une part équivalente à la plus importante observée.



# COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE 18/09/2021

\*\*\*

\*

L'ordre du jour étant épuisé, le président a remercié l'ensemble des participants et a levé la séance à 12h20.

Bernard DAUVERGNE  
Président

Patrice PAULY  
Secrétaire Général